



## ***Les droits ça se défend* : les groupes reprennent la mobilisation!**

**Montréal, le 8 novembre 2017** – Les groupes en défense collective des droits amorcent aujourd’hui une nouvelle ronde de mobilisation dans le cadre de la campagne *Les droits ça se défend*. Répondant à l’appel des 11 tables régionales du Mouvement d’éducation populaire et d’action communautaire du Québec (MÉPACQ), cette mobilisation dénonce le sous-financement des organismes de ce secteur. « Les subventions des groupes en défense collective des droits n’ont pas augmenté depuis près de 10 ans. Pendant ce temps, le coût de la vie a grimpé de 17% », souligne Marie-Chantal Locas, coordonnatrice au MÉPACQ.

En octobre dernier, les tables régionales du MÉPACQ ont lancé un véritable cri d’alarme au premier ministre du Québec. « Des groupes sont forcés de fermer leurs portes, parfois pour une période de quelques mois, mais aussi parfois de manière définitive. Le ministre Blais, qui est responsable de notre financement, fait la sourde oreille à nos revendications, alors nous interpellons maintenant Philippe Couillard », explique Vania Wright-Larin du Regroupement d’éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches.

Les organismes en défense collective des droits sont les chiens de garde des droits sociaux et économiques au Québec. Ils offrent un soutien essentiel aux personnes qui vivent des situations précaires comme des problèmes de logements, une perte d’emploi, un handicap, de la discrimination, etc. « Le sous-financement chronique de nos mission a des conséquences directes sur ces personnes. Le gouvernement doit nous financer adéquatement pour que nous puissions continuer de les soutenir et contribuer à trouver des solutions durables à toutes ces problématiques », poursuit Marie-Chantal Locas.

Pour un groupe comme Droits Devant Érable, qui œuvre à la défense des droits des personnes assistées sociales et des chômeurs et chômeuses dans la région du Centre du Québec, les conséquences du sous-financement se font sentir au quotidien. « Je suis la seule employée permanente et le bureau n’est ouvert que 4 jours par semaine. Dès que j’ai à m’absenter pour une réunion, une formation ou pour accompagner quelqu’un dans ses démarches, les gens se cognent le nez sur la porte. De plus en plus de personnes doivent attendre pour qu’on leur offre le soutien dont elles ont besoin », raconte Marie-Josée Lapointe, coordonnatrice de l’organisme.

La campagne *Les droits ça se défend* demande au gouvernement du Québec un investissement de 40 millions \$ pour l’ensemble des organismes en défense collective des droits du Québec. Elle demande aussi que le financement des groupes soit indexé au coût de la vie, et ce de manière rétroactive. Dans les prochaines semaines, les groupes en défense collective des droits organiseront des actions dans différentes régions du Québec pour faire entendre leurs revendications.

-30-

Pour informations :

Marie-Chantal Locas : 514-843-3236 \* [info@mepacq.qc.ca](mailto:info@mepacq.qc.ca)

Vania Wright-Larin : 418-523-4158 \* [repac@repac.org](mailto:repac@repac.org)

# LES DROITS ÇA SE DÉFEND !

Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) est un mouvement national et multisectoriel qui travaille à la transformation sociale dans une perspective de justice sociale. Il regroupe 11 Tables régionales en éducation populaire autonome (ÉPA) qui regroupent 333 groupes populaires et communautaires autonomes.